



Monsieur LELARGE Pascal
Préfet,
Préfecture du Finistère
42 Boulevard Dupleix
29320 QUIMPER cedex

Saint Martin des Champs, le 3 avril 2020

Objet : Demande de dépistages systématiques des professionnels au sein des ESMS et services à domicile du Finistère

Monsieur Le Préfet,

Dans la continuité de notre courrier en date du 18 mars, les associations (les Genêts d'or, Kan Ar Mor, les Papillons Blancs du Finistère, Don Bosco, la Fondation Massé-Trévidy, l'ACIMAD, Archipel Aide et Soins à Domicile, AS Domicile et AMADEUS Aide et Soins) veulent attirer votre attention sur l'évolution de la situation dans nos établissements, services et équipes.

Nos établissements sont fermés aux visites depuis plusieurs semaines déjà et sont aujourd'hui pour la majeure partie d'entre eux dépourvus de personnes porteuses du coronavirus. Il nous apparaît dès lors que le risque de contamination des personnes que nous accompagnons est avant tout un risque venant de l'extérieur de nos établissements. De ce fait, il nous semble indispensable d'assurer un dépistage systématique de nos professionnels. S'agissant des services à domicile, la problématique du déplacement de professionnels de domicile en domicile constitue également un risque marqué. La logique appliquée doit être la même.

En effet, le diagnostic est le seul moyen d'éviter de mettre en contact des professionnels porteurs du virus et les personnes que nous accompagnons. Par ailleurs, dans le cas où un professionnel serait porteur du Coronavirus nous serions alors en mesure d'assurer une prévention auprès des personnes ayant été en contact avec le personnel concerné et donc d'anticiper au mieux les risques.

Les tragiques exemples d'EHPAD confrontés à une épidémie de coronavirus en interne nous montrent qu'il est extrêmement difficile de contenir la prolifération du coronavirus au sein d'un établissement. Il s'agit donc de protéger de façon efficace les personnes que nous accompagnons et qui sont souvent vulnérables.

Par ailleurs, cette situation fait craindre à nos professionnels d'être de potentiels vecteurs de contamination. Nous partageons pleinement cette inquiétude. Nos établissements ont pour vocation d'accompagner des personnes en situation de vulnérabilité, il nous est insupportable de penser que l'on puisse être de potentiels vecteurs d'une maladie aux conséquences pouvant être dramatiques.

Ainsi, nous vous sollicitons afin que nos équipes de professionnels aient accès à un dépistage préventif du coronavirus. Cette mesure nous semble nécessaire pour assurer la sécurité des personnes que nous accompagnons ainsi que la sérénité de nos professionnels qui sont aujourd'hui en première ligne.

De plus, nous tenons à attirer votre attention sur notre difficulté persistante à nous procurer des équipements de protection pour les professionnels. Si des masques ont commencé à être livrés en EHPAD la semaine dernière et pour les établissements sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes âgées et des personnes handicapées cette semaine, nous manquons de sur-blouses ou combinaisons à usage unique. Les services intervenant à domicile manquent globalement de protections. Les stocks de lunettes de protection, de charlottes et de sur-blouses manches longues sont quasi nuls, voire inexistantes (Stock d'urgence pour prise en charge de patients/usagers atteints de COVID-19). La première livraison de masques assurée par l'ARS et le CD29 la semaine dernière n'est pas suffisante pour répondre aux besoins des structures. Nous sommes également inquiets sur d'autres produits ou équipements : gants, gel hydro-alcoolique. Nous vous remercions également de soutenir et favoriser nos approvisionnements en quantité suffisante concernant ce type de protections.

Nous espérons recueillir votre assentiment de façon à assurer la mission de service public, déléguée, qui est la nôtre.

Veuillez agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Les Genêts d'Or,
HABASQUE Yves



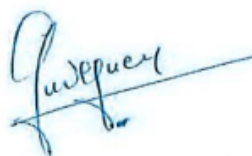
Don Bosco,
RANNOU Bernez



**Archipel Aide et Soins à
Domicile,**
DUTERTRE Alain



Kan Ar Mor,
GUEGUEN André



Fondation Massé-Trévidy,
JACQ Hervé



AS Domicile,
FAGOT Louis



Papillons Blancs du Finistère,
PHILIPPE Jacques



ACIMAD,
PERIO Pierre



AMADEUS Aide et Soins,
CAUSEUR Patrick par délégation
de NICOLAS Jean-Paul



Copie à :

- Monsieur Richard FERRAND, Député de la 6^{ème} circonscription du Finistère
- Madame Annaïg LE MEUR, Députée de la 1^{ère} circonscription du Finistère
- Monsieur Jean-Charles LARSONNEUR, Député de la 2nd circonscription du Finistère
- Monsieur Didier LE GAC, Député de la 3^{ème} circonscription du Finistère
- Madame Sandrine LE FEUR, Députée de la 4^{ème} circonscription du Finistère
- Madame Graziella MELCHIOR, Députée de la 5^{ème} circonscription du Finistère
- Madame Liliana TANGUY, Députée de la 7^{ème} circonscription du Finistère
- Monsieur Erwan BALANANT, Député de la 8^{ème} circonscription du Finistère
- Monsieur Philippe PAUL, sénateur du Finistère
- Madame Maryvonne BLONDIN, sénatrice du Finistère
- Monsieur Michel CANEVET, sénateur du Finistère
- Monsieur Jean-Luc FICHET, sénateur du Finistère
- Madame Nathalie SARRABEZOLLES, Présidente du Conseil Départemental du Finistère
- Monsieur Jean Paul MONGEAT, Directeur de la délégation territoriale ARS du Finistère